

deux personnes sur trois dans ce petit groupe ont laissé entendre . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Perrault: J'aurais espéré, monsieur l'Orateur, pouvoir donner une réponse complète au député.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je signale au député de Greenwood et au secrétaire parlementaire que cette question n'était pas vraiment supplémentaire. Elle aurait pu se rapporter à la première question, mais il semble qu'on se soit éloigné graduellement du sujet de la première question, posée il y a 15 minutes. La présidence donne maintenant la parole au député de Témiscamingue.

M. Perrault: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. Puis-je proposer au député de reporter sa question à 10 heures, car nous aimerions lui apporter des faits.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Lewis: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. La Chambre consentirait certes volontiers à revenir à l'appel des motions pour que ces faits nous soient exposés maintenant.

M. l'Orateur: Y a-t-il consentement unanime à revenir à l'appel des motions?

Des voix: Non.

M. l'Orateur: On semble s'opposer à revenir à l'appel des motions pour entendre le secrétaire parlementaire à ce sujet. Pour l'instant, la présidence accorde la parole au député de Témiscamingue.

* * *

LES PARCS NATIONAUX

L'ÉTABLISSEMENT POSSIBLE D'UN PARC INTERPROVINCIAL AU TÉMISCAMINGUE—LES INSTANCES DES GROUPES DE CITOYENS—LES POURPARLERS AVEC L'ONTARIO ET LE QUÉBEC

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien responsable des parcs nationaux.

A plusieurs reprises, alors que je lui posais des questions au sujet du parc national du Témiscamingue, l'honorable ministre me répondait qu'il devait avoir des pourparlers avec le premier ministre du Québec. L'honorable ministre est-il au courant qu'actuellement on parle plutôt d'un parc interprovincial qui comprendrait la région de Mattawa, en Ontario, et celle du Témiscamingue? Dans l'affirmative, peut-il nous dire où en sont rendues les discussions?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, je suis au cou-

[M. Perrault.]

rant de cette nouvelle proposition à l'effet que des citoyens du côté ontarien sont intéressés à ce que le parc touche les deux côtés de la frontière. Nous en avons aussi discuté avec le gouvernement de l'Ontario, mais nous n'avons encore reçu aucune réponse à cet effet.

M. Caouette: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

L'honorable ministre a-t-il reçu des instances du Conseil du comté de Témiscamingue à l'effet qu'il serait préférable d'aménager un parc national dans le Témiscamingue, sans y inclure des régions d'une autre province?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question, posée en ces termes, n'est pas recevable. L'honorable député demande au ministre s'il a reçu des instances en ce sens.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je vais formuler autrement ma question

Au sujet de ce parc interprovincial, y a-t-il opposition de la part des citoyens du Témiscamingue et, dans l'affirmative, l'honorable ministre leur a-t-il répondu?

L'hon. M. Chrétien: Les citoyens, du côté québécois voudraient que le parc soit établi seulement du côté québécois, ceux de l'Ontario voudraient qu'il le soit seulement du côté de l'Ontario; en bon fédéraliste, il serait peut-être bon de l'établir des deux côtés.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Le très honorable représentant de Prince-Albert a la parole. A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Témiscamingue va poser sa question supplémentaire, après quoi j'accorderai la parole au très honorable représentant.

• (1450)

[Français]

M. Caouette: Est-ce que l'honorable ministre a informé le premier ministre de la province de Québec de ses intentions d'établir un parc interprovincial?

L'hon. M. Chrétien: Oui, monsieur le président.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA PIRATERIE—LA RATIFICATION DE CERTAINS TRAITÉS—LE CONTRÔLE DES PASSAGERS

[Traduction]

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, mes questions se rapportent à la déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures au début de la séance d'aujourd'hui, notamment au sujet des événements atroces qui se sont déroulés à Tel-Aviv et de la nécessité de mesures pour maîtriser la piraterie aérienne, qui a atteint des proportions épidémiques. Les pays dont les lignes aériennes ont des services sur leurs territoires respectifs ont-ils entamé des entretiens entre eux en vue de ratifier les traités adoptés en 1963 à Tokyo, en 1970 à La Haye, et en 1971 à Montréal? Comme cette question touche nos relations étrangères, je l'adresse au ministre compétent en la matière. Que fait-on sous ce rapport?